

REPUBLIQUE FRANÇAISE
 DEPARTEMENT : HAUTE
 VIENNE
 Arrondissement :
 LIMOGES
 Canton :
 CONDAT/VIENNE
 Commune : SOLIGNAC

Délibération n° 2025DEL019
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SOLIGNAC
Séance ordinaire du 10 juin 2025

Les membres du Conseil régulièrement convoqués se sont réunis à la salle des fêtes de Solignac après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT, Maire.

Nombres de membres	
En Exercice	19
Présents	12
Votants	15

Présents :

Mmes, BOURGER, CARLIER, COMES, GUITARD, MM BRUNET, CHAZELAS, COLDEBOEUF, GOURINCHAS, LEYRIS, PECHER, PORTHEAULT, RECORD,

Absents et excusés :

DUPIN donne procuration à Fabrice RECORD
 FOURGEAUD donne procuration à Stéphane COLDEBOEUF
 Nicole BAYLE donne procuration à Caroline BOURGER

Date de convocation
05/06/2025

Date d'affichage
06/06/2025

Laure GRAPTON, Claire MOURNETAS, Nathalie COIGNAC, Alain LAFEUILLE absents

Maryvonne COMES a été élue secrétaire de séance.

Objet de la délibération
MODIFICATION DU
TABLEAU DES
EFFECTIFS

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le tableau des effectifs n'a pas été mis à jour depuis longtemps et que des postes non pourvus ne sont plus indispensables car soit les agents ont bénéficié d'un avancement de grade, d'une promotion ou ont quitté la commune. Le tableau des effectifs doit être modifié de la manière suivante :

Grade ou emploi	Catégorie	Postes pourvus	Dont TNC	Poste non pourvus
Rédacteur	B	1		
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	2		
Adjoint administratif	C	1		
Adjoint technique	C	5	1	1
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	2		1
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	2	1	1
ATSEM principal 1 ^{ère} classe	C	1		
Agent de maîtrise	C	1		
Agent de maîtrise principal	C	1		
TOTAL GENERAL		16		3

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 087-218719201-20250612-2025DEL019-DE



Le conseil décide à l'unanimité :

- d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 15 juin 2025,

Pour extrait certifié conforme

Le Maire



Alexandre PORTHEAULT

Certifié exécutoire par Alexandre PORTHEAULT, Maire
Compte tenu de la transmission en Préfecture le 12/06/25
Et la publication le 12/06/25
Le Maire,

